



ADEPT



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE

55, rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : asadept89t@adept-tunisie.com

AGO DU 10 AVRIL 2015 – RAPPORT MORAL

En France, l'année 2014 ne nous a rien apporté de bien nouveau sinon que les décrets N° 14 206 et 2614 du 29/12/2014 ont bien transféré les attributions et activités de la MIR et de l'ANIFOM à l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG) qui ne connaît pas l'ADEPT et nous continuons d'être ostracisés par le pouvoir politique,

Après l'échec de l'Union de tous les rapatriés qui n'est plus à l'ordre du jour, le GNPI (Mr Lévy) et JPN (Mr Coll) poursuivent séparément leurs actions en vue d'un projet de Loi d'indemnisation sur les rapatriés, y compris pour la Tunisie.

L'UDISFRA, n'obtient toujours aucune aide de la part du Ministère des anciens combattants et les expulsions de rapatriés ruinés se poursuivent.

Le recours au CIRDI n'est plus évoqué par les associations de rapatriés,

Le dossier des nationalisations abusives est toujours suivi avec beaucoup d'attention par M° Tekaya mais n'avance guère. Les administrations publiques françaises nous ignorent totalement mais le consulat de France en Tunisie nous a proposé son aide et nous entretenons avec la responsable du service juridique d'excellentes relations, mais son potentiel d'intervention est malheureusement très limité,

En Tunisie M° Tekaya enregistre toujours des ventes mais les procédures sont longues et de plus en plus compliquées, Les signatures en France, déjà certifiées par les mairies, doivent être contrôlées et visées par un consulat de Tunisie avec paiement de timbres fiscaux exclusivement en espèces.

La gestion au quotidien des biens dont nous sommes toujours propriétaires est toujours très difficile, Les procédures d'expulsion ne sont pas exécutées, Les loyers deviennent difficilement transférables l'administration ayant ressorti une vieille circulaire exigeant de présenter une situation fiscale à la Banque Centrale Tunisienne.

Bien entendu les tunisiens, n'appliquent toujours pas les accords franco-tunisiens, la législation d'exception qui nous frappe n'est toujours pas abrogée pour les français et notre dossier contentieux perdure.

Nous avons fait des économies de gestion sur tous les postes afin de pouvoir diminuer très sensiblement les cotisations et que l'ADEPT puisse continuer, comme par le passé, à défendre ses adhérents. Évidemment notre trésorerie est très serrée et j'insiste pour que les retardataires nous adressent leur cotisation sans tarder.

Le Président Orrand m'a téléphoné mardi dernier. Il est dans une pension de famille en Alsace, près de sa fille qui s'occupe de lui. Il va bien, mais il doit se reposer. On ne peut l'appeler car Il n'a pas le téléphone dans sa chambre.

Mr Milone est très fatigué et m'a fait savoir qu'il ne se représentait pas au Conseil.

La Tunisie est entrée dans un nouveau cycle politique avec l'élection de son nouveau Président Mr Béji Caïd Essebsi qui, avec son parti Nidaa Tounes, a fait campagne sur le thème de la lutte contre les islamistes et du retour à la sécurité, mais les difficultés internes de la Tunisie n'ont fait que s'aggraver.

Sur le plan de la sécurité intérieure la Tunisie connaissait depuis la révolution de janvier 2011 un accroissement considérable de la mouvance jihadiste armée. Le pays avait été profondément déstabilisé en 2013 par les assassinats de deux personnalités anti-islamistes et il est maintenant une terre de recrutement actif pour les groupes islamistes armés avec près de 3 000 tunisiens combattant dans les rangs des jihadistes à l'étranger. Des dizaines de militaires et policiers ont été tués ou blessés dans des embuscades ou des explosions de mines, une trentaine de Tunisiens sont pris en otage en Libye ou y ont disparu, notamment les journalistes Nadhir Guetari et Sofiane Chourabi L'année 2015 s'annonce difficile malgré les derniers succès policiers enregistrés, La police compte 50 000 hommes, et l'armée 40 000 soldats. Une nouvelle loi antiterroriste est en préparation. Le nouveau Président M. Caïd Essebsi est une grande chance pour le pays mais le terrible attentat du musée du Bardo va coûter cher à l'économie touristique du pays, Les réservations sont en baisse de 50%, c'est un rude coup pour un secteur qui génère quelque 400 000 emplois et repartait à la hausse. Le secteur minier a subi des mouvements sociaux très durs et la Compagnie des phosphates de Gafsa a enregistré une perte d'environ 20 millions de dinars en 2014, mais des prospections récentes prometteuses ont révélé la présence de gisements de fer, de plomb et de zinc dans le nord. Les réserves de pétrole et de gaz semblent abondantes malgré des estimations peu fiables. Les perspectives économiques sont donc imprécises.

Mais la Tunisie veut se battre. Sur tous les terrains :

Sur le terrain économique et social.

Sur le terrain politique.

Pour la liberté de conscience, inscrite dans la nouvelle constitution, notamment avec ATSM l'Association tunisienne de soutien des minorités fondée en septembre 2011 par une étudiante en médecine de 25 ans, Yamina Thabet.

Pour le respect de son indépendance en refusant l'installation d'une base américaine sur son territoire et en se désolidarisant totalement de l'idée d'un califat « négation des patries et des nations arabes ».

La Tunisie s'affirme donc comme un pays souverain, démocratique et ouvert et entend le rester. Aussi, l'Union européenne vient-elle de matérialiser son engagement à soutenir les réformes du nouveau gouvernement en annonçant le 31 mars 2015 qu'elle lui accordait 169 millions d'euros. Parallèlement la BERD va faire bénéficier l'UBCI d'une ligne de crédit de 40 millions d'euros pour faire accéder les micros, petites et moyennes entreprises à des financements de longue durée,

Pour nous français qui avons encore des biens en Tunisie dont la gestion et la vente sont de plus en plus difficiles il s'agit peut-être d'une lueur d'espoir dans un chemin parsemé d'embûches,

Louis Badelon